



**Communiqué de presse**

Vendredi 15 février 2019

## **La Ville lance la 4<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire »**

**Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, lance cette semaine la 4<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! », afin de soutenir les associations parisiennes développant des initiatives en faveur de l'économie circulaire. Les candidats ont jusqu'au 12 mars pour postuler.**

En juillet 2017, la Ville de Paris a adopté à l'unanimité son premier Plan économie circulaire, un outil à la fois stratégique pour développer l'économie circulaire au regard des enjeux du territoire parisien, et opérationnel, programmant la mise en œuvre d'actions concrètes.

Suite aux États Généraux de l'Économie Circulaire qui se sont tenus en 2015 à l'Hôtel de Ville, la Ville de Paris a créé l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! ». Le succès de chaque édition a démontré l'intérêt du projet et la vitalité des idées à Paris.

« Aujourd'hui la production et la consommation de plastique jetable sont à l'origine de désastres environnementaux sans précédent. Dans cette nouvelle édition de Cap sur l'Économie Circulaire, nous soutenons les acteurs qui innovent et créent les solutions de demain pour protéger nos ressources naturelles » souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, les projets proposant des solutions concrètes en cohérence avec les actions municipales pour la réduction de l'usage des plastiques sur le territoire seront mis à l'honneur, avec un accent mis sur :

- Les projets concourant à la réduction des plastiques jetables en proposant des alternatives ou des produits de substitution aux plastiques jetables ;
- Les projets encourageant les changements de comportement grâce à la mobilisation et à la sensibilisation des acteurs ou des consommateurs

Les candidatures doivent être déposées avant le 12 mars 2019. Lors de la sélection, trois critères seront particulièrement pris en compte : le caractère innovant, la dimension participative et le service rendu aux Parisiens.

Plus d'infos sur l'appel à projets au [lien suivant](#).

Contact presse : Camille Pavlovic - 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)